



UNSA-Infos - Numéro 474 - 9 juin 2009

<http://www.unsa.org/>

Rencontre avec le Président de la République

Dans le cadre de la préparation de son intervention, le 15 juin 2009, devant la conférence internationale du travail à Genève, le Président de la République a organisé une réunion à l'Élysée, lundi 8 juin 2009 à 17h00 avec les secrétaires généraux des cinq confédérations ainsi qu'avec Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA.

Parmi nos principales demandes figurait le renforcement de la légitimité de l'OIT, afin qu'elle soit sur le même plan que l'OMC, le FMI, la Banque mondiale. Ainsi, nous nous sommes élevés contre le fait que l'OIT n'était pas présente lors du sommet du G20 à Londres.

Nous avons aussi demandé que les aides que le FMI accorde à certains pays le soient à condition que ceux-ci respectent les normes fondamentales du BIT, comme par exemple celles qui concernent le travail des enfants ou la liberté syndicale.

Un troisième point qui a suscité un débat concerne l'articulation dans certains pays des normes sociales et environnementales. Comment exiger le respect des unes et des autres ?

Ce sont tous ces points qu'on devrait retrouver dans le discours que le Président de la République prononcera à Genève le 15 juin.

Une semaine pour réussir la journée d'action du samedi 13 juin avec les organisations syndicales

CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

(Lire le texte complet de la déclaration : <http://www.unsa.org/?UNSA-Infos-no472.html>)

Le gouvernement doit mettre le « social » au centre de sa politique économique et :

- Revaloriser le SMIC, les minima sociaux, les pensions et les retraites, conditionner toute aide publique, tout allègement de cotisations sociales à des contreparties mesurables en matière d'emploi, de qualification et de rémunération,
- Mettre en œuvre un plan ambitieux en faveur de l'emploi et de la qualification des jeunes,
- Prolonger l'indemnisation des demandeurs d'emploi en fin de droit. Donner à Pôle-Emploi les moyens nécessaires à l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emplois
- Supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires et le bouclier fiscal, mettre à contribution les stock-options au titre de la solidarité, consacrer ces ressources nouvelles au financement des mesures sociales,
- Renoncer dans les fonctions publiques aux suppressions d'emplois prévues pour 2009 et 2010, s'engager à résorber la précarité et tenir ses engagements en matière de négociations salariales. Ce sont des conditions pour des services publics de qualité qui répondent aux besoins de la population,

.../...

Le patronat doit assumer ses responsabilités et engager des négociations sur :

- Les politiques de salaires, les politiques industrielles, l'évolution de l'emploi au niveau des branches professionnelles, les rapports donneurs d'ordre – sous-traitants, pour maintenir et développer l'emploi et résorber la précarité,
- Un accès facilité pour tous au chômage partiel, l'amélioration de la durée et du niveau de l'indemnisation, associés à des formations qualifiantes,
- La répartition et la redistribution des richesses produites dans les entreprises, l'amélioration des salaires et la réduction des inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, la reconnaissance des qualifications, l'utilisation des aides publiques au bénéfice de l'emploi,
- Les mesures favorables à l'emploi des jeunes permettant leur insertion sociale et professionnelle durable,
- Le respect et l'amélioration des droits syndicaux et des institutions représentatives du personnel.

Congrès de la Mutualité française

Le 39^{ème} congrès de la Fédération Nationale de la Mutualité Française s'est déroulé du 4 au 6 juin à Bordeaux. François Joliclerc, secrétaire national, y représentait l'UNSA. Les trois mille délégués ont notamment débattu de la mise en place de "priorité santé mutualiste", le réseau d'information, de conseils, d'orientation et de prévention en santé que les mutuelles ont lancé au bénéfice de leurs adhérents.

La venue du Président de la République a été l'occasion pour Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, de rappeler l'opposition de son mouvement au développement des dépassements d'honoraires ainsi que son hostilité à l'augmentation de la taxation des mutuelles.

De nombreux militants de l'UNSA étaient délégués par leurs mutuelles à ce congrès, démontrant ainsi leur attachement à la défense d'une protection sociale solidaire.

Le Haut Conseil de la Famille installé le 5 juin 2009

L'UNSA se félicite de l'installation du Haut Conseil de la Famille par le Premier ministre le vendredi 5 juin 2009. Martine Vignau assurera la présence de l'UNSA comme personnalité qualifiée.

Ce Haut Conseil remplacera la Conférence annuelle de la Famille et le Haut conseil de la population et de la famille.

Présidé par Bertrand Fragonard, ce haut Conseil a pour mission d'animer le débat public sur la politique familiale. Grâce à ses travaux d'évaluation et de prospective, il pourra formuler des recommandations, des avis et faire des propositions de réformes.

Son installation a tardé car la répartition des cinquante deux membres a fait l'objet de vives critiques ; le mouvement familial ayant autant de représentants que les partenaires sociaux (organisations syndicales de salariés et patronales réunies).

Déjà, quelques grandes problématiques telles que l'accueil des très jeunes enfants, les congés parentaux, la conciliation vie professionnelle-vie familiale, le statut du jeune adulte seront à l'ordre du jour de cette instance dans les mois à venir.

L'UNSA veut négocier, la direction licencie

La direction de l'entreprise, Sanden Manufacturing Europe, qui construit les compresseurs de climatiseurs pour l'automobile et dont le siège est à Le Quillou-Tinteniac en Bretagne, a une drôle de conception du dialogue social en cette période de crise. Les salariés, dans leur majorité adhérents de l'UNSA qui refusaient une perte de 40 % de leur salaire, se sont vus notifier leur licenciement. A cette heure, les salariés bloquent le site et réclament l'ouverture d'une véritable négociation.

Résultats d'élections professionnelles

Les élections professionnelles de la société de transport Dupasquier (54) se sont déroulées le 3 juin 2009. L'UNSA présente depuis peu dans l'entreprise emporte plus de 41% des voix des salariés. L'UNSA devient ainsi le premier syndicat au comité d'entreprise, où elle détient 2 sièges.

Suite aux élections DP/CE de l'entreprise Sigma informatique, la section syndicale UNSA a obtenu pour sa première élection, la représentativité dans l'entreprise.

Créée durant le premier trimestre 2009, l'UNSA Sigma a déposé des listes au scrutin du 4 juin 2009. Après une campagne active et malgré des listes incomplètes, elle a obtenu 14% des voix au premier tour. Grâce à ce score, la section syndicale UNSA Sigma Informatique pourra participer aux négociations et faire vivre la démocratie sociale dans cette entreprise et ce, au service des salariés.

Congrès de l'UNSA Police

Lors de son 6ème congrès extraordinaire, le 2 juin 2009 à la Bourse du Travail de Paris, l'UNSA Police a adopté une résolution intitulée : « Maintenir un service public de qualité. Défendre les carrières, les rémunérations et les retraites des agents publics. » et « Assurer la tranquillité et la sécurité publiques. Restaurer la confiance entre les citoyens et la police nationale. ».

Un nouveau Bureau a été élu, dont : secrétaire général, Philippe Capon, secrétaire général adjoint, Alain Corbion, trésorier général, Pierre Marco.

Confédération européenne des syndicats

Apporter de véritables réponses à la crise

Alors que le chômage atteint en Europe un niveau jamais connu depuis 10 ans, la Commission européenne, à la veille des élections du nouveau Parlement, a dévoilé son plan « Engagement commun en faveur de l'emploi » qui pêche par son manque d'ambition.

Les derniers chiffres d'Eurostat annoncent une hausse du chômage à 9,2% dans la zone euro et à 8,6% dans l'Union européenne (UE) pour le mois d'avril, soit une augmentation de 396 000 pour la zone euro et de 556 000 pour l'UE par rapport au mois précédent. Près de 21 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage en avril dans l'UE, dont plus de 14,5 millions dans la zone euro. Selon la Commission, le taux de chômage dans la zone euro pourrait atteindre 11,5% d'ici la fin 2010, ce qui serait le niveau le plus élevé depuis la Seconde guerre mondiale. 8,5 millions de personnes perdraient leur emploi.

C'est le moment choisi par la Commission pour soumettre son plan d'action pour l'emploi à l'approbation des chefs d'État et de gouvernement des états membres qui vont se retrouver lors du Conseil européen des 18 et 19 juin prochain. Ce plan propose de libérer immédiatement 19 milliards d'euros dont le versement était déjà programmé. Il préconise également le renforcement de la formation professionnelle des jeunes, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de microcrédit.

Pour la CES, la Commission se contente de conserver l'agenda politique traditionnel de mesures axées uniquement sur l'offre. Ce faisant, la Commission semble ignorer que le problème essentiel n'est pas le manque de travailleurs disponibles mais l'absence de demande pour relancer l'économie. Cette initiative de la Commission ne répond pas au « Nouveau Deal social » porté par le mouvement syndical européen encore rappelé lors de la Conférence de Paris. C'est à cela que le prochain Conseil européen devra s'attacher.

Ainsi, l'UNSA qui partage totalement la position de la CES, attend du Président de la République et du gouvernement qu'ils agissent en ce sens.

Le Conseil européen doit adopter un protocole de progrès social

Suite à la Conférence de Paris des 27 et 28 mai dernier, la Confédération européenne des syndicats (CES) vient d'adresser un courrier aux 27 chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne, au Président de la Commission et au Commissaire chargé de l'emploi les incitant vivement à se mettre d'accord sur un protocole de progrès social garantissant les droits des travailleurs et des syndicats ainsi que sur une révision de la directive sur le détachement des travailleurs.

Il est absolument indispensable de revenir sur la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes qui donne la priorité aux règles du marché et de la concurrence sur les droits sociaux fondamentaux que sont notamment la liberté d'association et les droits de négociation et d'actions collectives. Le Conseil européen des 18 et 19 juin doit, dans le cadre de l'examen des garanties à octroyer à l'Irlande avant son nouveau référendum sur le traité de Lisbonne, adopter un protocole de progrès social.

A cet effet, la CES propose un Protocole qui rappelle que le modèle social européen est caractérisé par le lien indissoluble existant entre efficacité économique et progrès social ; modèle dans lequel l'économie

sociale de marché hautement compétitive n'est pas une fin en soi, mais au service du bien-être de tous les citoyens européens conformément à la tradition de progrès social ancrée dans l'histoire de l'Europe et confirmée par les traités. Aussi, aucune des libertés économiques ou règles de concurrence ne peut avoir la priorité sur les droits sociaux fondamentaux et le progrès social. En cas de litige, ce sont toujours les droits sociaux fondamentaux qui l'emportent.

L'UNSA approuve totalement l'initiative de la CES et demande au Président de la République et au gouvernement français de tout mettre en œuvre pour aboutir lors du prochain Conseil européen.

Consultez le site «l'UNSA et l'Europe» sur la page d'accueil du site UNSA
<http://europe.unsa.org/>

La Conférence annuelle de l'OIT doit apporter une réponse à la crise

La 98ème Conférence Internationale du Travail s'est ouverte à Genève le 3 juin. Quelque 4 000 représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs, des états membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), rechercheront au cours des trois semaines de débats une réponse efficace aux répercussions de plus en plus fortes de la crise économique et financière sur l'emploi, la protection sociale et le monde du travail.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général du Bureau International du Travail (BIT) a prévenu que la crise de l'emploi et de la protection sociale provoquée par la récession économique pourrait durer de six à huit ans. Il a appelé les délégués de la Conférence à adopter un « Pacte mondial pour l'emploi ». Ce pacte mondial impliquerait un engagement des membres tripartites de l'OIT à faire de l'emploi et de la protection sociale un élément central de toutes leurs politiques économiques et sociales.

L'ordre du jour de la Conférence a été adapté pour permettre aux délégués d'élaborer un plan d'action face à la première crise systémique de l'économie mondialisée. Un comité plénier, réuni dès le début de la Conférence, est consacré aux réponses à la crise. Un sommet sur la crise mondiale de l'emploi se tiendra du 15 au 17 juin et permettra l'intervention d'une dizaine de chefs d'État (dont celui de la France) et de gouvernement, ainsi que d'un panel de vice-présidents, de ministres du Travail et de dirigeants patronaux et syndicaux.

La Conférence tiendra également une série de discussions sur l'égalité hommes-femmes, ainsi que sur l'application des normes. L'élaboration d'une nouvelle norme de l'OIT sur le VIH/Sida dans le monde du travail sera examinée.

La Journée mondiale contre le travail des enfants sera célébrée le 12 juin en insistant particulièrement sur l'exploitation des filles. Le 9 juin, la Conférence réunie en assemblée plénière discutera du nouveau rapport global du BIT sur le travail forcé.

Présidée par le ministre du Travail du Bangladesh, assisté d'un représentant employeurs (Égypte) et d'un représentant travailleurs (États-Unis), la Conférence annuelle de l'OIT, réunit les délégations tripartites des cent quatre vingt trois états membres. Dans la délégation de la France, les travailleur(e)s sont représenté(e)s par six organisations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, UNSA) reconnues représentatives pour les questions relatives à l'OIT.

Manifestation du 13 juin 2009 en Ile de France

- Défense de l'emploi, du pouvoir d'achat, des services publics
- Arrêt des suppressions d'emploi
- Augmentation générale des salaires.

Parcours :

Bastille, Rue de Lyon, Avenue Ledru Rollin, Bd de l'Hôpital, Bd St Marcel, Bd Port Royal, Montparnasse.

Rendez vous UNSA :

Place de la Bastille, Angle Avenue de la Bastille, 14 heures